

Délibération 2021/11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET

Séance du 2 avril 2021

COMMUNE DE PERET

LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS	
Nb de membres en exercice	15
Nb de membres présents	13
Nb de suffrages exprimés	13
Votes Contre 0	Pour 13
	Abstentions 0

DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SUR LE COMPTE DE GESTION, SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Date de convocation : 25/03/2021

Séance : 02/04/2021

LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
Nb de membres en exercice	15
Nb de membres présents	13
Nb de suffrages exprimés	12
Votes Contre 0	Pour 12
	Abstentions 0

Sous-Préfecture de LORZÈVE
Date de réception de l'AR: 13/04/2021
034-213401979-20210412-DE_2021_011-BF

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de Isabelle SILHOL délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020

dressé par Isabelle SILHOL après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
Résultats reportés	0.00	198 463.06	56 659.33	0.00	56 659.33	198 463.06
Opérations de l'exercice	860 598.94	980 757.25	1 114 102.98	1 005 508.82	1 974 701.92	1 986 266.07
TOTAUX	860 598.94	1 179 220.31	1 170 762.31	1 005 508.82	2 031 361.25	2 184 729.13
Résultat de clôture	0.00	318 621.37	165 253.49	0.00	0.00	153 367.88
	Restes à réaliser		100 870.20			
	Besoin / excédent de financement Total		52 497.68			
	Pour mémoire : Virement à la section d'investissement		226 000.00			

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

266 123.69	au compte 1068 (recette d'investissement)
52 497.68	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Pour expédition conforme,

Ont signé au registre des délibérations :

BONAFE ERIC, SILHOL ISABELLE, SILHOL SEBASTIEN, SOULAIROL PAULINE,
ZARAGOZA DOMINIQUE, BILHAC MAGALIE, BONNIOL ESTELLE, CASTES BRUNO, GUIZIOU GREGORY, HUGOL
MURIEL, LOUX PATRICK, NOHARET CHRISTINE, VIDAL CHRISTOPHE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL

